**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 51 (1963)

Heft: 29

**Artikel:** Faisons le point : travail égal : salaire égal : où en sommes-nous ? :

[1ère partie]

Autor: Nicod-Robert, H.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270317

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **MOUVEMENT FÉMINISTE**

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

20 avril 1963 - Nº 29

51e année

FAISONS LE POINT

# TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL

OU EN SOMMES-NOUS?

Où en sommes-nous, en Suisse? Encore loin, bien sûr, de l'accord signé par les membres du Marché commun, prévoyant que, par une réduction progressive de l'écart des salaires (ne devant pas excéder le 10 % en juin 1963), il ne devra plus y avoir de discriminations, au point de vue de l'égalité des salaires pour les hommes et les femmes, à la fin de l'année prochaine.

Signée actuellement par trente et un états, sauf erreur, la convention N° 100 de l'Orga-Où en sommes-nous, en Suisse? Encore

Signée actuellement par trente et un états, sauf erreur, la convention Nº 100 de l'Organisation internationale du travail, concernant la question qui nous occupe, ne l'a pas été par la Suisse par la faute du Conseil des Etats qui, en mars 1960, s'y opposa à trois reprises, après que le Conseil fédéral l'eût approuvée et que, chaque fois, le Conseil national l'eût votée à belle majorité. Par contre, le Conseil des Etats a approuvé la convention Nº 111, proposée par l'O.I.T. qui n'est, au fond, qu'ume prise de position, un encouragement du gouvernement à l'application de l'égalité des salaires.

Dans notre pays, donc, et contrairement à

cation de l'égalité des salaires.

Dans notre pays, donc, et contrairement à ce qui a été conclu par les pays membres du Marché commun, aucune date limite, à laquelle l'égalité doit être réalisée, n'a été fixée. Chacun sait comme nous évoluons lentement, en Suisse, dans certains domaines. Il pe faut donc pas s'attendre à un coup de baguette magique qui réaliserait brusquement l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Un changement abrunt vail de valeur égale. Un changement abrupt n'est d'ailleurs pas souhaitable, car l'égalisa-tion des salaires masculins et féminins aura d'importantes répercussions financières sur l'économie du pays. Pour qu'il n'y ait pas bouleversement, elles doivent être progres-

Ouelle est, actuellement, la différence de traitement pour un travail égal? Elle oscille entre 15 et 30 %. Des situations étrangement contradictoires sont d'ailleurs observées. Pour des travaux de manœuvre, par exemple, qui demandent le moins de qualification et dans l'exercice desquels le travail égal est vraiment



Les femmes représentent le 29 % de l'en-semble de la main-d'œuvre, en Suisse. (Cliché du BIT)

réalisé, la différence de salaire est, bizarre ment, ou très importante ou minime, quand on passe d'un métier à un autre... Il faut reconnaître que la notion de « tra-

Il faut reconnaître que la notion de « tra-vail égal » n'est pas aisée à définir. Faut-il ne comprendre dans ce terme que l'accom-plissement d'un même travail ou faut-il prendre en considération le rendement du travail-leur et la qualité de son travail ? Faut-il ou ne faut-il pas tenir compte de l'absentéisme ?

Signalons à ce propos que l'absentéisme des femmes, qu'on croit généralement très supé-rieur à celui des hommes, l'est, en réalité, trop légèrement (de 1 à 2 journées par an pour l'Administration des postes, par exem-ple) pour qu'il justifie une différence de sa-

Les femmes, il est vrai, sont des travailleurs moins stables que les hommes. La plu-part quittent leur travail à leur mariage ou peu après pour se consacrer à leur famille. C'est ainsi que près de la moitié des femmes qui travaillent dans notre pays ont moins de 30 ans et que, sur cent travailleuses, il

n'y en a que seize qui sont mariées. Quant à l'ensemble de la main-d'œuvre féminine, elle n'atteint que le 29 % de la main-d'œuvre totale, féminine et masculine. Il est même piquant de relever qu'à la fin du XIXº siècle, la proportion était plus grande: sur l'en-semble des travailleurs, on comptait 33 % de femmes.

Cette courte durée du travail professionnel explique sans doute en partie la faible proportion de cadres féminins; les femmes ne manquent pas de capacités pour remplir des postes à grandes responsabilités: elles ne travaillent pas assez longtemps pour les décrecher. crocher.

n'en reste pas moins vrai que, très souvent, dans les entreprises mêmes qui ont ac-cepté l'égalité des salaires, on réserve par principe aux femmes les postes inférieurs et moins payés. Il faut lutter contre cette discrimination, car le déclassement systématique des travailleurs féminins, effectué sous divers prétextes, est absolument contraire au prin-cipe de l'égalité de salaire. L'accord intervenu entre les membres du Marché commun le précise bien puisqu'il veut éliminer la création de catégories distinctes pour les hommes et les femmes.

On constate tout de même, en Suisse, que l'écart entre salaires masculins et féminins tend à diminuer. Cependant, la question n'est pas encore résolue de façon satisfaisante. Dans certaines professions où l'égalité est ap-pliquée, cette égalité est difficilement accep-

(Suite en page 4)

# Ulhe Maison declane



### SOMMAIRE

Page 2: Réponse à la Migros

Page 3: Portrait d'une femme efficiente de chez

Page 5: La jardinière d'enfants La mère et l'enfant dans le monde industriel

Page 6: Les élections municipales à Genève ; la liste des candidates

AIDEZ-LES VOUS AUSSI

Rédactr. responsable : Mme H. Nicod-Robert Le Lendard La Conversion (Vd) Tél. (021) 28 28 09

Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert Genève

Chèques post. I. 11791

parce que, coopé rateurs, nous dési rons que la coopération s'énanouiss aussi dans ces pays d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

# Ma joie demeure

Mon cher Philippe,

Ce qui me donne le courage d'écrire ces lignes, c'est que tu ne les liras jamais. On me les a demandées. Comment refuser, quand il s'agit de toi, mon grand enfant? Si je te les montrais en essayant de te les expliquer, tu rirais sans doute de ton cher gros rire, et tu dirais: « Mon papa, c'est un vrai farcur! »

Me voici devant cette page blanche et de-vant toi. Et devant ceux qui ont aussi leur Philippe, leur André, leur Madeleine, leur Francine... leur trésor et leur croix réunis en un seul être. Une croix qui est un trésor, qui est surtout un trésor! Aurais-je cru cela pos-sible avant que tu ne sois venu me l'apprendre?

prendre?
Longtemps, sans vraiment y croire (et pourtant...) j'ai espéré le miracle. Un ami catholique, revenu d'un pèlerinage à Lourdes, m'a remis, avec une affectueuse délicatesse — je suis protestant — une bouteille d'eau qu'il avait ramenée pour toi. Tu l'as bue pendant que des religieuses priaient dans un village. Qu'ont-elles demandé, qu'as-tu recu, qu'ai-je obtenu de ces prières, et de tant d'autres, de tous ces vœux et serrements de main? Rien, semble-t-il. Nous ne le savons aue tron tu tous ces vœux et serrements ae main: Kien, semblet-til. Nous ne le savons que trop, tu resteras toujours ce que tu es, mon chéri. Mais nous avons cessé de te vouloir autre. L'examement s'est-til donc opéré sur nous? Nous avons compris que nous ne devions pas nous tutte. avons compris que nous ne devions pas nous résigner, ni même accepter, mais de préférer ainsi. Ne nous aimes-tu pas comme nous sommes, non parce que nous savons lire et compter, mais parce que nous sommes ton père et ta mère et ton frère ? Je ne dis pas qu'il faille désarmer devant ton mal. Mais ton mal, ce n'est pas toi.

ton mai, ce n'est pas toi.
Oserai-je raconter un affreux souvenir,
vieux de plusieurs années? Tu nous réveillais
nuit après nuit, dix à douze fois de suite, sous
l'effet de crises nerveuses. Il fallait courir à ton lit, te parler, te bercer. Le lendemain, le travail était là pour nous comme pour tout le monde. Nous étions à bout de forces. Une travail était là pour nous comme pour tout le monde. Nous étions à bout de forces. Une fois, j'ai fait ce que je n'ai jamais fait, je t'ai frappé, oh! sans violence. Tu n'a pas eu mal. J'étais calme et ne voulais que t'arracher à ce démon... Tout plutôt que cela, pensais-je. Peut-être dormira-t-il après avoir pleuré. On n'avait dit que, parfois, un peu de rudesse... Mais je n'oublierai jamais ton regard, qui s'attachait au mien comme pour chercher les ecret de ce qui était certainement juste et honne, puisqu'elle venait de ton père, mais que tu ne pouvais pas comprendre. Aucun crainte, aucun reproche. On me dit que certains croyants acceptent ainsi les épreuves que leur Père céleste leur envoie. Puis les crises ont augmenté. Au moment de sombrer dans une des plus terribles, tu nous a appelés et nous as dit : « Il faut faire venir le docteur. »

Ensuite, ce fut comme si Dieu t'abandonnait à l'ennemi pour qu'il fasse de toi ce qu'il voudrait. Mais ce fut toi le plus fort. Le médecin l'emporta dans une converture. Le lendemain, j'allai te voir à l'hôpital. On l'avait mis seul dans une chambre. Tu étais la, pâle, amaigri, un léger sourire sur tes lèvres blanches, mais assez glorieux: trois infirmières groupées au pied de ton lit, te chantaient des chansons.

Certes, je t'imagine parfois collégien, étudiant, licencié, je te vois marié... Que ce serait beau! Mais serait-ce encore toi, mon

Certes, je t'imagine parfois collègien, étudiant, licencié, je te vois marié... Que ce serait beau! Mais serait-ce encore toi, mon petit? Si quelque bonne fée voulait te toucher de sa baguette, j'accepterais bien sûn, mais je lui dirais: « Prenez garde, ne me l'enlevez pas en voulant me le rendre». Et je pense à d'autres parents plus durement éprouvés, qui aiment sans posséder variment, qui donnent sans recevoir, sans que jamais un mot, jamais un regard vienne à eux (Suite en page 5)



UNION DE BANQUES SUISSES

8, place du Molard

